



**PETITE-RIVIÈRE  
SAINT-FRANÇOIS**

Devis d'appel d'offres  
Vente par soumission d'équipements excédentaires

---



**PETITE-RIVIÈRE  
SAINT-FRANÇOIS**

**VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS  
EXCÉDENTAIRES**

**JUILLET 2024**



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE CHARLEVOIX  
PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS**

## **APPEL D'OFFRES**

### **VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES**

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François demande des soumissions pour la vente d'équipements excédentaires à son garage municipal.

Toute soumission doit être déposée sur la formule de soumission préparée par la Municipalité.

Pour être considérée, toute soumission devra :

- 1) être présentée sur les formules de soumission, remise sous enveloppe scellée et porter l'inscription «**VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS EXCÉDENTAIRES**».
- 2) être remise avant **12h00 (midi), le vendredi, 19 JUILLET 2024** à la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François, 1067 rue Principale, Petite-Rivière Saint-François (Québec) G0A 2L0. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 12h05.

Le devis de soumission sera disponible à compter du 15 juillet 2024 à l'Hôtel de Municipalité. Également, il sera disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel.

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le présent appel d'offres est assujéti au règlement portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François.

Pour tout renseignement concernant cet appel d'offres, vous pouvez communiquer par courriel avec M. Jean Harvey, directeur des travaux publics, à l'adresse courriel [jharvey@petiteriviere.com](mailto:jharvey@petiteriviere.com)

**DONNÉ ET FAIT À PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS, CE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.**

**Geneviève Morin  
Greffière-trésorière adjointe**



## **CHAPITRE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **1.0 GÉNÉRALITÉS**

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François sollicite des soumissions pour la vente d'équipements excédentaires. Ces équipements vendus en lots séparés sont décrits dans le présent document accompagné des conditions générales.

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François peut modifier en tout temps avant la date prévue de la visite des lieux qui sera sur RENDEZ-VOUS le mardi 16 juillet de 8h00 à 16h00 ou le mercredi 17 juillet de 8 :00 à 16 :00, tout lot présenté à l'intérieur du présent document. Toute modification sera diffusée sur le site internet de la Municipalité. Il appartient aux soumissionnaires de visiter ce site internet pour prendre connaissance des modifications apportées à l'appel d'offres.

### **2.0 DESCRIPTION DES LOTS**

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François fournit de bonne foi la description du contenu de chacun des lots, de même que de l'information pertinente sur l'état de ce dernier. Les lots sont mis en vente selon la formule « tel que vue », la Municipalité se dégage de toute responsabilité quant au bon fonctionnement des équipements. Les photographies et illustrations fournies ci-après dans la description des lots ne sont présentées qu'à titre indicatif, et ne sont pas garantes de l'état des équipements.

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale pour ce qui est de la qualité, de la nature, du caractère, de la quantité, du poids ou de la taille des lots, ni en ce qui a trait à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque. Par ailleurs, la Loi sur la protection des consommateurs ne s'applique pas à ce type de vente

### **3.0 EXAMEN DES LOTS PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François ne peut être tenue responsable d'une omission ou d'un examen incomplet du lot par le soumissionnaire. Toute personne physique ou morale qui dépose une soumission reconnaît avoir examiné le lot et s'en déclare entièrement satisfaite.

Toute personne qui procède à l'examen d'un lot sur les lieux de l'entreposage est responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel de son fait, du fait de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne.



#### **4.0 DÉPÔT DE SOUMISSION**

Identifiée au nom du soumissionnaire, chacune des soumissions reçues doit être cachetée et porter, sur l'enveloppe, la mention « VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS EXÉDENTAIRES ».

Chaque soumission doit être remise avant **12h00, le vendredi, 19 juillet** à la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François, 1067 rue Principale, Petite-Rivière Saint-François, QC, G0A 2L0

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 12h05.

Des formulaires de soumission seront disponibles à compter du 15 juillet 2024 à l'Hôtel de Municipalité, sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel. De plus, des formulaires vierges seront disponibles sur les lieux de visite.

#### **5.0 ADJUDICATION**

Chaque lot est adjugé au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus élevée. Sous réserve de l'acceptation de la vente par la Municipalité. Celle-ci confirmera par écrit à chaque soumissionnaire retenu l'adjudication des lots. À défaut de pouvoir confirmer par écrit à l'adjudicataire, la Municipalité confirmera la vente de chaque lot également sur le site internet de celle-ci. La Municipalité de Petite-Rivière Saint-François ne peut être tenue responsable d'un défaut de communication.

Suite à l'avis émis par écrit et sur le site internet de la Municipalité, l'adjudicataire devra payer dans son entièreté le coût soumis pour l'acquisition. L'adjudicataire devra avoir acquitté son paiement dans les 7 jours ouvrables suivant l'avis d'adjudication. À défaut de paiement, la Municipalité offrira le lot en question au deuxième plus haut soumissionnaire. À titre de compensation, l'adjudicataire original devra payer à la Municipalité la différence entre sa soumission et celle du deuxième soumissionnaire. Le paiement devra être effectué soit par argent comptant, chèque visé ou traite bancaire.

Toutes les ventes de lot sont assujetties à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 %, de même qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ) de 9,975 %. Toutefois, ces dernières **ne doivent pas** être incluses dans le prix soumis.

L'adjudicataire devra prendre possession de son lot au garage municipal dans les 10 jours suivant le paiement. La récupération, le transport et tout autre frais inhérent à la prise de possession sont à la charge de l'adjudicataire. Tous les coûts nécessaires à la conformité des lois et règlements en vigueur sont également à la charge de celui-ci.



De la prise de possession jusqu'au transport de son lot, l'adjudicataire devra prendre tous les moyens nécessaires afin d'assurer la sécurité de lui-même, des employés de la Municipalité, de ses collaborateurs ainsi que du public. La Municipalité ne permet pas à l'adjudicataire de procéder à la réparation du lot octroyé ou à la revente de celui-ci à l'intérieur des limites de terrain du garage municipal.

#### **6.0 DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA SOUMISSION**

Dans le contexte d'une soumission publique, l'adjudicataire accepte que tous les renseignements présentés dans la présente appel d'offres soient divulgués sur demande.

Un tableau regroupant toutes les offres par lot sera disponible. Les informations présentées seront le nom du soumissionnaire ainsi que le prix soumis.

#### **7.0 MISE MINIMALE ET OFFRE GLOBALE**

Aucune mise en dessous du prix minimum ne sera considérée.

#### **8.0 EXAMEN DE LOTS**

Toute personne désirant examiner les lots est invitée à prendre rendez-vous en contactant monsieur Jean Harvey, directeur des Travaux Publics au 514.804.8548 et se présenter au garage municipal le mardi 16 juillet de 8h00 à 16h00 ou le mercredi 17 juillet de 8 :00 à 16 :00. Le garage municipal est situé au 1063 rue Principale, Petite-Rivière Saint-François

Pour toute question concernant les lots d'équipement et prendre rendez-vous pour les visites, vous pouvez communiquer avec le directeur des travaux publiques au 418-760-1050 poste 6120 à partir du 15 juillet 2024



---

### **FORMULE OFFICIELLE DE SOUMISSION**

NOM DU PROJET : Appel d'offres -VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS  
EXCÉDANTAIRES.

DEMANDEUR : ***Municipalité de Petite-Rivière Saint-François***

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS **Avant 12h00 le vendredi 19 juillet 2024**

OUVERTURE DES SOUMISSIONS **Le vendredi 19 juillet à 12 :05**

---

### **ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE**

Nous déclarons avoir pris connaissance de l'appel d'offres et des documents de soumission concernant la vente par soumission d'équipement excédentaire par la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François.

Nous convenons et certifions :

- QUE notre prix soumis est exempt de taxes et que celles-ci seront payées en sus;
- QUE la récupération, le transport et tout autre frais inhérent à la prise de possession sont à notre charge ainsi que tous les coûts nécessaires à la conformité des lois et règlements en vigueur;
- QUE nous avons pris communication, à notre entière satisfaction, de tous les documents se rapportant à cet appel d'offres;
- QUE nous nous engageons à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant auxdits documents d'appel d'offres;
- QUE la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François se réserve le privilège, sans obligation ou responsabilité envers les soumissionnaires, de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions présentées. Nous reconnaissons cet état de fait et nous acceptons la décision finale de la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François.

Nous nous engageons à acheter à la MUNICIPALITÉ :



**VENTE PAR SOUMISSION D'ÉQUIPEMENTS EXCÉDANTAIRES**

Numéro de lot: \_\_\_\_\_ Prix soumis (excluant les taxes) \_\_\_\_\_ \$

Numéro de lot: \_\_\_\_\_ Prix soumis (excluant les taxes) \_\_\_\_\_ \$

Soumissionnaire :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Nom et titre du représentant :

Signature:

Date :



---

**ANNEXE 1**

**DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE**

Je, soussigné(e), soumissionnaire ou représentant du soumissionnaire \_\_\_\_\_, déclare solennellement qu'au meilleur de ma connaissance :

- a) la présente soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec toute autre personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres;
- b) ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne nous sommes livrés à une communication d'influence aux fins de l'obtention du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, je déclare que cette communication a été faite après que toute inscription, exigée en vertu de la loi, au registre des Lobbyistes, ait été faite;
- c) ni moi ni aucun des collaborateurs, représentants ou employés du soumissionnaire ne nous sommes livrés à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption, à l'endroit d'un membre du conseil, d'un fonctionnaire ou employé ou de toute autre personne œuvrant pour la Municipalité dans la cadre de la présente demande de soumissions.

**ET J'AI SIGNÉ :**

\_\_\_\_\_

Affirmé solennellement devant moi à \_\_\_\_\_

ce \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2024

\_\_\_\_\_  
Témoin





## **CATALOGUE DES ÉQUIPEMENTS**



**LISTE DES LOTS:**

Description	Coût minimum demandé
Lot #1 : Niveleuse VOLVO 2003 G726B	15 000.00 \$
Lot #2 : Lame à neige MÉTAL PLESS REVERSE MAXX 0836-14	20 000.00 \$



---

**LOT #1 : Niveleuse VOLVO G726B (année 2003)**

---



**Pompe hydraulique principale défectueuse et plusieurs autres problèmes connus**

---



---

**LOT #2 : Lame à neige MÉTAL PLESS REVERSE MAXX 0836-14**

---



**Fonctionnelle**

---



**ANNEXE « A »**

**DÉCLARATION DU SOUMISSIONNAIRE  
DE L'ANNEXE IV DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE**

À titre de soumissionnaire ou de personne dûment mandatée par le soumissionnaire s'il s'agit d'une société,

---

---

---

---

---

(Nom et adresses du soumissionnaire)

- 1) J'atteste que ni moi ni aucun de mes représentants n'avons communiqué ou tenté de communiquer, dans le but d'exercer une influence ou d'obtenir des renseignements relativement à l'appel d'offres, avec un des membres du comité de sélection, s'il y a lieu;
- 2) J'atteste que la présente soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec tout autres soumissionnaire ou personne pour convenir des prix à soumettre ou pour influencer les prix soumis ;
- 3) J'atteste que ni moi ni aucun de mes représentants ne s'est livré à une communication d'influence aux fins de l'obtention du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, je joins à la soumission une déclaration à l'effet que cette communication a été faite après que toute inscription exigée en vertu de la loi au Registre des lobbyistes ait été faite ;
- 4) J'atteste que ni moi ni aucun de mes collaborateurs ou employés ne s'est livré à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption à l'endroit d'un membre du conseil, d'un fonctionnaire ou de toute autre personne œuvrant pour la Municipalité de Petite-Rivière Saint-François dans le cadre de l'appel d'offres ;

**Le défaut de produire cette déclaration a pour effet d'entraîner le rejet automatique de la soumission.**

Signé à \_\_\_\_\_ Nom en lettre moulée \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_